

Résumé

Le document de stratégie pays (DSP) et le programme indicatif national (PIN) du 10^e FED décrivent le cadre pour la coopération CE-Rwanda au cours des années 2008-2013. Le principal objectif du programme est de réduire la pauvreté dans le contexte du développement durable, tout en accordant une priorité élevée aux droits de l'homme et aux questions de bonne gouvernance.

L'héritage du génocide du Rwanda continue de peser lourdement sur le paysage politique du pays. Néanmoins, des progrès impressionnants ont été accomplis depuis 1994. Des élections nationales et locales ont été organisées en 2003 et 2006, respectivement. Les droits humains élémentaires et les libertés fondamentales sont officiellement protégés par la constitution de 2003, qui prévoit également des institutions pour surveiller et protéger ces droits. Les médias se développent, avec le lancement récent de plusieurs journaux et de nouvelles stations de radio privées qui ont commencé à émettre. Les activités relatives à l'unité et à la réconciliation atteignent un sommet à la suite du déploiement national du processus de Gacaca en 2006 et de l'accélération des travaux du TPIR. Les deux devraient arriver à leur terme en 2008. Les taux de criminalité et de corruption sont relativement faibles et les perspectives de paix et de sécurité dans la sous-région relativement prometteuses. L'amélioration de l'environnement de la gouvernance au Rwanda se reflète dans son récent rapport MAEP, qui a fait l'objet d'une évaluation positive par les chefs d'État africains en 2006.

Sur le front économique, le principal défi après une décennie de performance macroéconomique robuste est de trouver de nouvelles sources de croissance durable au moment où la phase de rétablissement post-conflictuel arrive à sa fin. Le premier CSLP du Rwanda a fait de bons progrès dans les secteurs sociaux, mais moins sur le plan productif. Il y a eu peu d'améliorations de la productivité agricole, qui est fortement influencée par les conditions climatiques. Des crises énergétiques périodiques continuent de freiner le développement du secteur privé, tandis que l'insuffisance des infrastructures handicape le développement rural. Le Rwanda est un pays enclavé ayant des coûts de transport élevés pour ses importations et ses exportations. La base d'exportation est très étroite et le pays est fortement dépendant de l'aide pour surmonter le déficit de sa balance des paiements et financer des investissements bien nécessaires. Des progrès sur la voie de la réalisation des OMD ont été enregistrés pour l'éducation et la dimension hommes-femmes, mais dans d'autres domaines, les cibles restent hors de portée. Ces questions devraient être abordées dans le deuxième CSLP (appelé Stratégie de développement économique et de lutte contre la pauvreté ou SDELCP), qui sera finalisé en 2007.

Les domaines d'intervention de la coopération communautaire pour la période 2008-2013 s'inscrivent dans le cadre de ces grands défis et s'appuient sur l'avantage comparatif de la CE sur la scène internationale et au Rwanda. Le processus CSLP (SEDLCP) du Rwanda sera soutenu par une aide budgétaire générale liée à la performance économique, à la gestion des finances publiques et aux progrès dans les secteurs sociaux (santé, éducation). Outre le soutien budgétaire général, le premier secteur de concentration visera le développement rural et le deuxième secteur de concentration portera sur l'infrastructure pour l'interconnectivité régionale. Les interventions seront marquées par l'acheminement plus important de l'aide via le soutien budgétaire sectoriel là où cela sera possible, avec des mesures d'accompagnement

pour le renforcement des capacités et le développement institutionnel, de manière à accroître la capacité d'absorption. Une aide sera apportée pour les activités de décentralisation et de développement rural au niveau des districts. L'infrastructure sera soutenue par un appui budgétaire sectoriel pour le secteur des transports, combiné avec le soutien institutionnel et le renforcement des capacités, pour les acteurs publics et privés. Une aide sera apportée pour des projets régionaux dans le domaine des transports et de l'énergie. En dehors des domaines de concentration, l'aide ira à des programmes soutenant la bonne gouvernance et la gestion économique et à des programmes soutenant l'intégration commerciale et régionale.

Ces derniers couvriront le soutien des négociations commerciales relatives à l'OMC et à l'APE. L'aide visera en outre à développer un secteur privé compétitif par la mise en place d'un environnement propice. Des dispositions seront prises pour impliquer des acteurs privés dans tous les domaines d'intervention, chaque fois que possible. Une bonne gouvernance, l'équilibre hommes-femmes et l'environnement seront des aspects transversaux dans l'ensemble du programme.